

N°626 – 4 Juillet 2006

Edito

Lancement du site export de l'ANIA : *Face à l'atonie de la demande et à la concurrence qui règne sur le marché français, la conquête de nouveaux marchés à l'international devient un relais de croissance indispensable pour un grand nombre d'entreprises de l'industrie alimentaire.*

un carrefour d'information au service de l'export des IAA *Un nouveau service, développé par l'ANIA, est désormais disponible pour les PME du secteur agroalimentaire souhaitant initier une démarche à l'export, avec le lancement du nouveau site ANIA Export : www.ania-export.fr.*

Ce site qui tient compte des particularités du secteur, a été conçu comme une véritable plateforme relais vers l'ensemble des structures et organismes d'appui à l'export. Il a pour ambition de fédérer tout ce qui peut aider un industriel à simplifier ses démarches. L'objectif est de proposer un véritable « guide en ligne » aux entreprises agroalimentaires en :

- leur permettant de partager les enseignements clés tirés de l'expérience d'un panel d'entreprises et recueillis lors de l'enquête que l'ANIA a menée sur les « freins et facteurs de succès à l'export »,
- les orientant vers les bons interlocuteurs et en leur donnant des conseils concrets et pragmatiques à chaque étape de leur démarche, et notamment en matière de réglementation sanitaire,
- les guidant vers l'ensemble des aides à disposition des entreprises pour exporter.

Qualité Consommation

Intervention de Jean-René Buisson au colloque **Jeu**di 22 juin 2006 à l'Assemblée nationale, Jean-René Buisson, Président de l'ANIA, participait au colloque organisé par Hervé de Charrette, ancien Ministre des Affaires étrangères, Député de Maine-et-Loire et Dominique Paillé, Député des Deux-Sèvres, sur le thème « **Nutrition : notre santé est-elle en danger ?** ».

Nutrition : notre santé est-elle en danger ? Lors d'une table ronde portant sur **le bilan et les perspectives pour le PNNS**, Jean-René Buisson a réaffirmé la volonté des industriels de l'alimentaire de poursuivre leurs efforts en matière d'offre produit et d'être parties prenantes dans les actions ciblées de prévention nutritionnelle et d'éducation alimentaire. Il a, par ailleurs, rappelé la nécessité de fonder les orientations du PNNS2 sur la base d'un bilan préalable du PNNS1, qui aurait pour but d'évaluer l'efficacité des moyens mis en œuvre, l'atteinte des objectifs fixés, la perception par les consommateurs et les professionnels de santé des messages et des actions du PNNS. Il a également marqué l'opposition de l'ANIA sur un certain nombre de recommandations pour le PNNS2 telles que : la création d'un fond national pour la promotion de la nutrition abondé par une taxe des entreprises ; le marquage par un logo des aliments ; l'interdiction de la publicité ou encore la stigmatisation de certaines catégories de population par des mesures discriminantes.

Enfin, le Président de l'ANIA a rappelé la création de la Fondation Alimentation & Vitalité ainsi que ses orientations et principes de fonctionnement. L'objectif de cette Fondation qui a vocation à être Reconnue d'Utilité Publique, est de mettre en place un véritable partenariat public-privé afin de lutter efficacement, par des actions très concrètes, contre l'obésité et les maladies cardiovasculaires.

Validation du guide de gestion de crise du CLAC L'ANIA et les professionnels de l'emballage représentés par le Comité de Liaison des Industries Françaises de l'Emballage (CLIFE), réunis au sein du Comité de liaison ANIA – CLIFE (CLAC), ont validé leur guide commun de gestion de crise.

Ce guide définit les procédures de gestion des alertes et des crises relatives à la sécurité pour le consommateur de produits emballés, lorsqu'elles ont un impact collectif et qu'elles impliquent les emballages et matériaux d'emballage. Il sera diffusé à l'ensemble des adhérents de l'ANIA et du CLIFE.

Echanges Extérieurs

Plan Gourmet à New-York Dix-sept entreprises françaises de différents secteurs vont participer au sein d'un pavillon européen au **Fancy Food Show**, plus grand salon de l'alimentaire nord américain, qui se tiendra à New York du 9 au 11 juillet.

Cette participation s'inscrit dans le cadre de leur engagement dans le Plan Gourmet, plan de promotion à

l'export sur les USA et le Canada, géré par l'ANIA avec ses homologues espagnoles, italiennes et portugaises et qui bénéficie du concours de l'Union européenne. En janvier 2006, les entreprises ont déjà participé au Fancy Food Show de San Francisco.

Demande d'information auprès de Françoise Gorga au 01.53.83.86.17 (fgorga@ania.net).

Environnement

Vote en 1^{ère} lecture du projet de loi sur l'eau Le projet de loi sur l'eau et les milieux aquatiques a été voté en première lecture à l'Assemblée Nationale le 30 mai dernier.

Les députés ont notamment décidé d'aménager le fonds de garantie de l'épandage des boues, ce dont l'ANIA est satisfaite : d'une part, les boues urbaines et les boues industrielles restent couvertes, d'autre part, l'instauration d'une taxe assurera le financement de ce fonds par l'ensemble des producteurs de boues, enfin il est prévu de plafonner ce fonds dont l'objectif est bien l'indemnisation des risques de développement.

En revanche, si le lissage des variations des redevances, que l'industrie alimentaire souhaitait, a bien été pris en compte, l'ANIA estime qu'il pourrait être plus progressif.

Ce projet fera l'objet d'un examen en 2^{nde} lecture au Sénat puis à l'Assemblée ; le calendrier n'est pas encore fixé.

Le PNAQ 2008/2012 est en cours de finalisation L'élaboration du Plan National d'Affectation des Quotas pour la période 2008/2012 est en cours de finalisation. En effet, le 23 juin dernier, un premier projet de PNAQ a été soumis à l'avis des parties prenantes et experts (industriels, associations de protection de l'environnement, personnalités qualifiées et administration), rassemblés au sein de la Commission d'examen du PNAQ où l'ANIA est représentée. Le projet de PNAQ fera ensuite l'objet d'une consultation du public sur Internet, pendant un mois, avant d'être notifié à Bruxelles dans sa version finale.

Communication

Fondation « Alimentation & Vitalité » La Fondation *Alimentation et Vitalité* a vocation à promouvoir les bonnes habitudes alimentaires et prévenir l'obésité. Sa mission essentielle sera notamment de participer au développement et au financement de différents programmes d'éducation, de prévention et de recherche.

A ce jour, la Fondation compte déjà près d'une centaine d'entreprises et leur nombre ne cesse d'augmenter chaque semaine. La plaquette informative a été distribuée à plus de 5 000 adhérents des fédérations spécialisées.

La Fondation doit à présent se doter d'un Conseil d'administration composé de plusieurs collègues : industriels, pouvoirs publics, nutritionnistes et personnalités qualifiées ; un Président sera choisi parmi les personnalités de ce troisième collègue.

Un dossier d'agrément sera en principe déposé courant juillet afin que la Fondation soit reconnue d'utilité publique le plus rapidement possible. Elle exercera ainsi pleinement sa mission à partir de janvier 2007.

Les Assises de l'industrie alimentaire : Inscrivez-vous avant le 15 juillet ! L'ANIA tiendra ses premières Assises le mardi 10 octobre prochain au Carrousel du Louvre autour d'un thème fédérateur, **Force et devenir de l'industrie alimentaire : un atout pour la France**. Cet événement mobilisera plus de 1 000 industriels, chefs d'entreprises et décideurs. De nombreux partenaires, leaders dans leur secteur et prestataires traditionnels de l'industrie alimentaire (téléphonie, banque, assurance, conseil ou informatique) soutiennent d'ores et déjà cet événement auquel ils associent leur image.

Nous vous invitons à consulter le programme de cette journée et à venir vous inscrire sur le site Internet www.ania-assises.fr dédié à cet événement inédit.

Dépêchez-vous car en vous inscrivant avant le 15 juillet 2006, vous pouvez encore bénéficier du tarif préférentiel de 400 € !

Recevez le Flash par Email Le Flash est également disponible en version électronique. Si vous souhaitez le recevoir par email, merci de vous inscrire en remplissant le formulaire sur www.ania.net.

FLASH ANIA : REPRODUCTION AUTORISEE SOUS RESERVE D'INDICATION D'ORIGINE